

## O'MEARA – AGENT DU GOUVERNEUR

Après son dernier entretien avec Napoléon, Hudson Lowe ne pouvait courir le risque de se voir insulté par son prisonnier. Il préféra éviter toute communication directe. De son côté, Napoléon encouragea son entourage à rompre tout contact avec Plantation House, depuis leur refus de lever les restrictions jugées inutiles.

D'un côté comme de l'autre, il fallut recourir à des intermédiaires pour dialoguer. Hudson Lowe passait par Bertrand pour sa correspondance officielle mais, pour le reste, il comptait sur O'Meara, qui s'avéra lui être un précieux atout depuis lors. À titre d'exemple, il chargea le docteur d'expliquer à Montholon que son domestique persan avait été expulsé parce qu'il n'avait pas été autorisé à travailler à Longwood. O'Meara rapporta à Thomas Reade la réaction de l'officier français :

Il a explosé en violentes invectives contre le Gouverneur [...] qui lui enlève ainsi ses serviteurs sans l'en informer auparavant ; [...] il a dit qu'il ne sera pas toujours un prisonnier et il trouvera alors dans l'avenir une occasion de faire payer sir Hudson Lowe.<sup>160</sup>

Hudson Lowe, comprenant qu'il avait peut-être agi jusqu'alors de manière trop brusque, s'efforça d'apporter quelques assouplissements :

L'Empereur, sur ce compte, a observé que le Gouverneur, qui avait souvent de l'humeur dans son premier mouvement, avait semblé plusieurs fois revenir avec des manières plus douces, ce qui indique un homme de premier mouvement plutôt qu'un méchant homme ; qu'il fallait attendre pour connaître son caractère et ne rien demander ; ce qu'il fallait faire, c'est son devoir, et l'on est bien jugé.<sup>161</sup>

Napoléon, alors souffrant, discuta de médecine avec son docteur :

J'ai pris le petit déjeuner avec Napoléon dans le jardin. Nous avons eu une longue polémique au sujet de la médecine. Il maintenait que *son* remède en cas de maladie était bien meilleur que le mien. C'était de ne rien manger, de boire beaucoup d'eau orgée, mais pas de vin, et de monter à cheval pendant sept ou huit lieues<sup>162</sup> afin de stimuler la transpiration.<sup>163</sup>

---

<sup>160</sup> *Lowe Papers*, ADD 20115, conversation entre O'Meara et Reade, le 22 mai 1816.

<sup>161</sup> Bertrand, 390 AP25, op. cit., f. 33, 26 mai 1816.

<sup>162</sup> La lieue est une ancienne mesure de distance, qui avait une valeur différente selon la contrée. Depuis le système métrique, on la considère équivalente à quatre kilomètres.

<sup>163</sup> O'Meara, *Voice*, op. cit., 7 juin 1816.

Napoléon discuta aussi de religion pendant le dîner. Il croyait fermement en l'existence de Dieu, mais n'accordait aucune confiance aux religions qui, disait-il, étaient, elles, l'œuvre de l'homme :

« Tout proclame l'existence d'un Dieu : c'est indubitable ; mais toutes nos religions sont également les enfants des hommes. Pourquoi y en avait-il tant ? Pourquoi la nôtre n'avait-elle pas toujours existé ? [...] C'est que les hommes sont toujours les hommes, c'est que les prêtres ont toujours partout la fraude et le mensonge. »<sup>164</sup>

Napoléon précisa sa pensée au cours des repas suivants :

« La foi nous garantit l'existence de Jésus-Christ, mais les preuves historiques manquent. [...] Des paraboles fort belles, une excellente morale, mais peu de faits. Mahomet au contraire fut un conquérant, un souverain, et son existence est incontestable. Il n'y a réellement aucun culte dans l'Évangile, rien qui ait pu fixer l'attention. Dans Moïse, au contraire, le culte est très détaillé et Dieu fixe jusqu'à la dimension des candélabres et du tabernacle. »<sup>165</sup>

Longwood avait bien besoin de nourriture spirituelle à ce moment-là, pour remplacer celle terrestre du cuisinier Lepage. On n'appréciait guère sa cuisine et, lorsqu'il se blessa à la main droite, Montholon profita de l'aubaine pour demander un nouveau cuisinier parlant français. O'Meara transmit, en persiflant, la requête du « menteur » :

On m'a demandé, avec une tête de six pieds de long, de vous envoyer un signal en toute hâte, comme si le sort de César et de Rome en dépendait.<sup>166</sup>

Le même jour, il avait déjà envoyé un message, raillant cette fois l'épouse, qui était sur le point d'accoucher :

Madame M [Montholon] a, je crois, l'intention de réquisitionner tous les docteurs et tous les cuisiniers de l'île pour la « Nativité ». La pauvre femme est morte de peur à l'idée qu'elle n'aura pas suffisamment à manger pendant ses couches d'un autre « Fils digne de son Père », *che se non fosse bugiardo e vile sarebbe galantuomo, ma covandorze questi due difetti e brave uomo.*<sup>167</sup>

Assurément O'Meara semblait avoir oublié son serment d'Hippocrate ! La dernière phrase est un mélange de mots italiens et anglais, le tout pouvant signifier « *que, s'il n'était ni menteur ni lâche, il serait gentilhomme ; car, si on ignore ces deux défauts, c'est un brave homme.* »

---

<sup>164</sup> Las Cases, *Mémoires de Sainte-Hélène*, 7 juin 1816.

<sup>165</sup> Bertrand, 390 AP25, op. cit., f. II/7-8, 12 juin 1816.

<sup>166</sup> *Lowe Papers*, ADD 20115, note du docteur O'Meara au major Gorrequer, 12 juin 1816.

<sup>167</sup> *Lowe Papers*, ADD 20115, note d'O'Meara à Thomas Reade, 12 juin 1816.

En fait, madame de Montholon eut une fin de grossesse difficile, comme l'attestent ses souvenirs<sup>168</sup>. Sa condition ne méritait nullement les sarcasmes de son médecin qui, à l'approche de l'accouchement, s'épandait de plus en plus en quolibets :

Je ne puis supposer que, pour la naissance du roi de Rome, il y ait eu la moitié de ce que j'entends tous les jours de leur part, à leur façon de manifester leur appréhension et leur anxiété. Quelqu'un pourrait a priori imaginer que c'était le premier accouchement d'une damoiselle de quinze ans nouvellement mariée, et pour laquelle il y aurait quelque raison de craindre un *chemin de croix*<sup>169</sup>, au lieu de celui d'une femme bien âgée, ridée, et qui a eu trois maris (tous encore vivants), et huit ou neuf enfants dont aucun ne porte de marque d'avoir été comprimé lors de la naissance.

Pauvre femme ! Elle a tellement perdu l'appétit qu'à présent elle ne peut prendre que huit plats le soir, et même cette petite quantité produit une telle charge sur ses faibles organes digestifs qu'elle trouve le moyen d'ouvrir en grand toutes les fenêtres à cause d'un manque d'air... etc....<sup>170</sup>

Bien entendu, on peut chercher en vain dans les célèbres ouvrages du docteur de tels commentaires, peu professionnels, au sujet de ses patients.

En attendant, pour satisfaire la demande pressante de Montholon, le Gouverneur envoya une de ses cuisinières, Catherine, d'origine belge, pour les fourneaux de Longwood. Tout le monde y trouva son compte : Napoléon apprécia la nouvelle cuisine, et Lepage, la nouvelle cuisinière ! Et, pour ne pas confondre celle-ci avec l'autre Catherine (Brulé), au service de la comtesse de Montholon, on affubla la cuisinière du surnom de « Jeannette ».

Le soir du 17 juin, la flotte de Pulteney Malcolm arriva à Sainte-Hélène. Elle avait quitté l'Angleterre le 21 avril et venait relever celle de Cockburn. Ce dernier, non mécontent de repartir, mit les voiles dès qu'il le put, le 19 juin. À son retour en Angleterre, il put donner de vive voix son impression sur le déroulement de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène :

Il ne nous donne aucun espoir que Buonaparte est en train de mourir.

« Il mange, dit-il, énormément, mais boit peu, fait régulièrement de l'exercice, et est en tout point si attentif à sa carcasse qu'il pourrait vivre vingt ans. »

Cockburn et lui se sont séparés en mauvais termes mais je crois qu'il souhaite avoir Cockburn de nouveau, car sir Hudson Lowe est aussi strict

<sup>168</sup> Candé-Montholon, op. cit., p. 132.

<sup>169</sup> En français dans le rapport du docteur.

<sup>170</sup> *Lowe Papers*, ADD 20115, note du docteur O'Meara au major Gorrequer, 14 juin 1816.

que Cockburn, mais sans rien de son entrain, et peu de son activité et de ses talents...<sup>171</sup>

À bord du navire-amiral de Malcolm, le *Newcastle*, se trouvaient les commissaires étrangers dépêchés sur place :

- Le marquis de Montchenu, 59 ans, commissaire français ; il avait l'allure désuète d'un aristocrate Ancien Régime, ce qui lui valut quelques sobriquets ; il était accompagné d'un aide de camp, le capitaine de Gors.
- Le comte Alexandre Antonovitch Balmain, 27 ans, commissaire russe ; il était arrivé seul, non sans avoir tenté d'embarquer avec lui une concubine française, ce qui causa scandale et le fit renoncer à ce projet ; il repartira de l'île en 1820, marié cette fois.
- Le baron Bartolomäus Stürmer, 33 ans, commissaire autrichien, accompagné d'une belle épouse française de 19 ans ; le couple emmenait pas moins que quatre serviteurs ; de plus, un botaniste venu de Vienne était avec eux.

Metternich avait donné des instructions peu engageantes à Stürmer :

La surveillance de Bonaparte étant confiée spécialement au gouvernement britannique, vous n'avez à endosser aucune responsabilité à cet égard, mais vous avez à vous assurer de sa présence par des voies et moyens au sujet desquels vous aurez à vous entendre avec le Gouverneur. [...]

Notre intention absolue est que vous agissiez toujours en accord avec vos collègues et conformément à l'opinion du Gouverneur.<sup>172</sup>

On peut se demander pourquoi les gouvernements s'étaient embarrassés à envoyer des représentants titrés, et coûteux, au lieu de simples officiers d'ordonnance pour s'entendre avec le Gouverneur. Lorsqu'O'Meara annonça à Napoléon leur arrivée, il recueillit ses premiers commentaires :

« Quelle folie est-ce là d'envoyer ces commissaires à un tel endroit ? Sans devoir ni responsabilité, ils n'auront rien d'autre à faire que de se promener dans les rues et de grimper aux rochers. Le gouvernement prussien a montré plus de discernement et a économisé son argent. »<sup>173</sup>

Évidemment, les commissaires se rendront vite compte que leur mission était superflue. Ils laisseront néanmoins à la postérité des rapports qui constituent autant de témoignages utiles, en dépit d'une publication parfois

---

<sup>171</sup> Croker, John Wilson, *The Croker papers: The correspondence and diaries of the late Right Honourable John Wilson Croker, [...], secretary to the Admiralty from 1809 to 1830*, edited by Louis John Jennings, Scribner's sons, 1884. Lettre de Croker à Peel, 8 août 1816.

<sup>172</sup> Stürmer, op. cit.

<sup>173</sup> Las Cases, *Mémoires de Sainte-Hélène*, 18 juin 1816.

incomplète vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Peu après son arrivée, Montchenu envoya un rapport le 28 juin :

Toutes les descriptions de Sainte-Hélène que j'avais lues avant d'arriver ne m'avaient donné qu'une idée bien imparfaite de cette île et, de là, je conclus qu'il n'est pas possible d'écrire sans embellir. C'est l'endroit du monde le plus isolé, le plus inabordable, le plus difficile à attaquer, le plus pauvre, le plus insociable et le plus cher.<sup>174</sup>

Heureusement, il leur arrivait d'échanger des informations, voire la copie de certains rapports, et, quelquefois, ils en communiquaient la teneur au Gouverneur. Quelques recoupements sont ainsi possibles entre leurs récits, comme l'illustre ce rapport de Balmain au même moment :

Comme il n'est guère possible de donner une description de Sainte-Hélène autre que celles déjà répandues en Europe, je me borne à répéter que c'est l'endroit du monde le plus triste, le plus inabordable, le plus facile à défendre, le plus difficile à attaquer, le plus cher et surtout le plus propre à l'usage qu'on en fait maintenant. [...]

Toute entreprise du dehors contre cette île serait en pure perte – je crois pouvoir l'assurer dès à présent. La nature y a mis les premiers et les plus grands obstacles, et le gouvernement anglais ne cesse pas d'y ajouter des moyens de défense dont la plupart même paraissent inutiles. [...]

Le nombre des canons disposés sur les côtes et dans l'intérieur du pays est effrayant. [...]

Je ne veux pas, Monsieur de Comte, hasarder une opinion sur toutes ces mesures de sûreté, mais j'avoue que j'ai de la peine à en concevoir l'utilité réelle.<sup>175</sup>

Leur mission, qui était de se rendre compte *de visu* de la présence du captif, gênait le Gouverneur. Il se confia à son ami Bunbury à Londres :

Le commissaire autrichien se montre comme le véritable *élève*<sup>176</sup> du prince Metternich. [...] Il repousse à présent toute idée de communication [avec le général Bonaparte] et est absolument indifférent à tout ce qu'il peut apprendre à son sujet. [...]

Le marquis français, qui a été un *émigré* pendant 30 ans, dit que « ce sont les gens d'esprit qui ont causé la Révolution ». Évidemment, il n'y a pris aucune part.

Le Russe paraît se moquer des deux autres et semble être plus talentueux qu'eux. Il descend d'une famille écossaise.

<sup>174</sup> Montchenu, *La Captivité de Sainte-Hélène, d'après les rapports inédits du Marquis de Montchenu, commissaire du gouvernement du roi Louis XVIII dans l'île*, par Georges Firmin-Didot, secrétaire d'ambassade, Paris, Firmin-Didot et Cie, 1894.

<sup>175</sup> Balmain, *Le Prisonnier de Sainte-Hélène, Revue Bleue*, 4<sup>ème</sup> série, Tome VII, numéros 19 à 24, du 8 mai au 12 juin 1897. Ces rapports étaient rédigés en français.

<sup>176</sup> En français dans cette lettre.

Le coût de cet endroit les effraye tous<sup>177</sup>, et je pense que cela les conduira bientôt loin d'ici, sauf peut-être l'Autrichien qui pourrait être retenu jusqu'à que le sort et la fortune du roi de Rome soient décidés. [...]

En final, nous devrions parvenir à une alliance étroite avec la Prusse et la Russie, car si les Français et les Autrichiens devenaient alliés pour soutenir les intérêts du Bâtard<sup>178</sup>, nous aurions d'autres buts d'ordre politique à atteindre plutôt que de nous retrancher dans nos établissements navals et militaires.<sup>179</sup>

Ce rapport traduit la nature particulièrement méfiante du Gouverneur. Envahi de préjugés contre l'Autriche, Hudson Lowe suivra d'un œil plus attentif les mouvements du commissaire Stürmer. Quant à Montchenu, Balmain rapporta les propos de Napoléon, d'après ce que le docteur O'Meara lui avait relaté :

« Je connais ce Montchenu, s'écria Bonaparte en colère, c'est un vieux c..., un bavard, un général de carrosse qui n'a pas senti la poudre. Je ne le verrai pas. »

Ce qu'il y a de fâcheux c'est que le portrait est ressemblant.<sup>180</sup>

Napoléon refusa de rencontrer les commissaires dans leur rôle officiel. Toutefois, il leur fit savoir qu'il les recevrait volontiers à titre privé, s'ils en faisaient la demande auprès du « grand-maréchal ». Mais le Gouverneur ne l'entendait pas de la même oreille, si bien que Napoléon ne pourra jamais profiter de la société que ces personnages auraient pu offrir.

L'amiral Malcolm fut, lui, reçu avec bienveillance par Napoléon, grâce à son épouse, Clementine Elphinstone. Nièce de l'amiral Keith, elle était la sœur de l'officier anglais que Napoléon avait sauvé d'une mort certaine, durant la campagne de Waterloo, en lui offrant les services de son propre médecin. Sa famille, reconnaissante, avait envoyé au captif de Sainte-Hélène des présents, ce qui mit le couple Malcolm sous un angle favorable dès le premier jour. Il est aussi vrai que, de façon générale, Napoléon était sensible aux visites de la gente féminine. L'histoire de la captivité de Sainte-Hélène aurait-elle pris une tournure différente si le Gouverneur s'était fait accompagné par son épouse, Lady Lowe, lors de sa première visite à Longwood ? De fait, Napoléon avait de bonnes relations avec les officiers et les civils qui lui rendaient visite en couple.

Le débarquement des commissaires, le 18 juin 1816, a coïncidé avec le premier anniversaire de la bataille de Waterloo. Comme Vivant Denon,

---

<sup>177</sup> Le traitement annuel de Balmain était de 1.200 livres sterling ; en comparaison, celui de Lowe était de 12.000 livres.

<sup>178</sup> C'est-à-dire du fils de Napoléon et de Marie-Louise !

<sup>179</sup> *Lowe Papers*, ADD 20115, lettre de Hudson Lowe à Bunbury, 21 juin 1816. Proche du parti *Whig*, Bunbury démissionna le 4 juillet 1816.

<sup>180</sup> Balmain, op. cit., rapport du 10 septembre 1816.

Napoléon accusait « moitié la fatalité, moitié la trahison », mais prononça ces paroles prémonitoires :

« Singulière défaite, où, malgré la plus horrible catastrophe, la gloire du vaincu n'a pas souffert, ni celle du vainqueur augmenté : la mémoire de l'un survivra à sa destruction ; la mémoire de l'autre s'ensevelira peut-être dans son triomphe !... »<sup>181</sup>

Longwood connut un événement à cette date : une première naissance ! Albine de Montholon accoucha d'une fille, Napoléone. Filleule de Napoléon, elle mourra nonagénaire en 1907 et racontera, sa vie durant, qu'elle se souvenait des moments passés sur les genoux de l'Empereur !

Cette venue au monde engendra un nouveau souci : l'acte de naissance. Selon les lois anglaises, on enregistrait les baptêmes mais pas les naissances. Or il n'y avait pas de prêtre pour procéder à un baptême catholique. Montholon voulut recourir aux services du pasteur Vernon, non sans craindre que sa fille ne devînt ainsi protestante. Napoléon n'en doutait pas. Indécis, Montholon demanda l'avis à son épouse, qui convoqua le pasteur :

On m'introduisit dans la chambre à coucher de la Comtesse. Elle me reçut gracieusement et me pria de lui montrer les prières que je me proposai d'utiliser. Elle comprenait parfaitement l'anglais, bien qu'elle ne pût le parler. Les ayant lues attentivement, elle s'exclama avec une satisfaction bien visible : « Elles sont les mêmes que celles de notre Église. Je ne peux leur opposer d'objection. Ayez la bonté de baptiser notre petite fille. »<sup>182</sup>

Toutefois, Longwood allait demander l'envoi d'un prêtre pour pallier ce type d'inconvénients. Par ses visites chez les Montholon, Vernon put saisir quelques bribes de la vie de Napoléon sur place. Il témoigna ainsi de l'arrivée des livres que Bertrand avait commandés lors de l'escale à Madère, le 24 août 1815, et que Malcolm avait apportés d'Angleterre :

Lorsque le fatras du dessus fut jeté de côté, on retira les livres, on déchira leur emballage, et on présenta successivement les ouvrages à Napoléon. Il jetait un coup d'œil rapide sur chaque livre et, lorsqu'un volume lui était désagréable, il l'arrachait des mains de celui qui le tenait et, avec un "Bah !" impétueux, l'envoyait rouler dans la poussière. Les ouvrages qui recevaient son approbation étaient eux accueillis avec une expression de satisfaction, et étaient soigneusement consignés dans des paniers que les domestiques tenaient.

Étant lui-même très occupé à arracher les emballages, il se retrouva en peu de temps couvert de papiers jusqu'aux genoux. À la longue, les paniers se remplirent, puis on les emporta à son appartement ; à mon grand regret, il

---

<sup>181</sup> Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, 18 juin 1816.

<sup>182</sup> Vernon, op. cit.

les suivit ; et cette scène intéressante qui avait duré environ vingt minutes, toucha à sa fin.<sup>183</sup>

Quant au docteur O'Meara, il ne tarissait pas de moqueries sur le couple Montholon :

On a reçu les draps et les oreillers aujourd'hui, et la Seigneuresse aura l'honneur de frotter ses petits dans des produits fabriqués par la bonne Vieille Angleterre. Je pense que si un peu de produit d'une plante similaire était appliquée au cou de son mari<sup>184</sup>, afin de le pendre au soleil pour le laisser sécher ne serait-ce qu'une heure, cela ne ferait pas couler beaucoup de larmes à Longwood.<sup>185</sup>

L'arrivée de livres apportait toujours un moment de plaisir à Napoléon, au milieu des vicissitudes. Le docteur O'Meara, jugeant le moment opportun, sollicita de Napoléon la faveur de lui présenter le docteur Baxter. Ce dernier désirait ardemment rencontrer l'illustre captif, mais Napoléon s'y était toujours refusé, par dégoût à l'idée que Baxter avait servi avec Hudson Lowe en Corse. Cette fois, la bonne humeur aidant, il accepta :

Je lui ai dit que M. Baxter était monté [de la ville] pour avoir l'honneur de lui être présenté. Il désira que je le fisse appeler. En le lui présentant, il dit avec un sourire « Eh bien, *signor medico*, combien de patients avez-vous tués au cours de votre vie ? » Suite à ça, il conversa avec lui pendant près d'une heure sur divers sujets.<sup>186</sup>

Marchand rapporta que leur discussion avait porté sur la médecine :

« Elle était restée au même point parce qu'elle travaillait dans l'ombre, tandis que la chirurgie était appelée à de brillantes découvertes. »<sup>187</sup>

La bonne humeur ambiante n'arrivait cependant pas à toucher Gourgaud, qui ressentait de plus en plus sa solitude :

Mardi 25. Ennui. Ennui ! Mercredi, 26, idem. Jeudi, 27, idem. Vendredi, 28, idem. Samedi, 29, idem. Dimanche, 30, grand ennui.<sup>188</sup>

Pour écarter la tristesse et la mauvaise humeur, on discuta de maîtresses. Napoléon tolérait ce droit pour les souverains, s'y étant lui-même adonné, alors que Las Cases se montrait intolérant sur ce chapitre. Pour se distraire, Gourgaud appliqua la recommandation, en ayant recours aux prostituées :

---

<sup>183</sup> Vernon, *ibid.* Les caisses de livres arrivèrent à Longwood du 22 au 25 juin 1816.

<sup>184</sup> O'Meara faisait allusion à une corde de chanvre, « plante similaire » au coton.

<sup>185</sup> *Lowe Papers*, ADD 20115, rapport du docteur O'Meara à Gorrequer, 21 juin 1816.

<sup>186</sup> O'Meara, *op. cit.*, 24 juin 1816.

<sup>187</sup> Marchand, *op. cit.*

<sup>188</sup> Gourgaud, *Journal inédit*, *op. cit.*, 25-30 juin 1816.



Je fais venir une femme de la ville ; je couche avec elle 5 fois, je lui donne 6 pounds. Toute la valetaille de la maison se met en insurrection, Esther<sup>189</sup> à la tête. Sa Majesté me dit que j'ai tort. Je la fais partir pour la ville.<sup>190</sup>

Avec le baron Stürmer, était arrivé Philippe Welle, un botaniste employé au château de Schönbrunn, là où était élevé le fils de Napoléon. Il était venu étudier la flore de l'île. Or la mère de Marchand, au service du jeune Napoléon avant que la cour d'Autriche ne renvoyât les serviteurs français afin d'élever l'enfant en prince autrichien et lui faire oublier ses racines françaises, avait pu remettre à Welle, avant son départ pour Sainte-Hélène, une lettre destinée à son fils. O'Meara, en se rendant au port, à l'arrivée de la flotte, glana cette information et la rapporta à Longwood. Marchand se rendit en ville dès le lendemain pour récupérer cette lettre, et retourna aussitôt auprès de Napoléon. Une heureuse surprise les attendait :

J'entraî chez l'Empereur ma lettre à la main ; je ne l'avais pas encore lue, l'Empereur me permit de la décacheter et me dit de la lui lire ; je trouvai sous l'enveloppe un papier plié avec soin sur lequel était écrit : *Cheveux du roi de Rome*, sur un autre à peu près semblable était écrit : *À mon fils*.

« Ceci t'appartient, me dit l'Empereur, et celui-ci est à moi. »

Après l'avoir ouvert et vu les beaux cheveux blonds de son fils, il me dit de les placer dans son nécessaire. [...] Ma lettre renfermait beaucoup de détails intéressants sur le roi de Rome, donnait des nouvelles de l'Impératrice, mais rien ne laissait présumer que ma mère avait donné connaissance à cette princesse de la lettre qu'elle m'écrivait. Je dis à l'Empereur que ce botaniste s'était chargé de cette lettre sur des instances répétées de ma mère et que, si on l'avait su, il n'aurait pu quitter Vienne.<sup>191</sup>

L'existence de cette lettre clandestine fut bientôt connue du Gouverneur. Son enquête lui révéla aussi qu'un des serviteurs du baron Stürmer avait été au service de Joseph Bonaparte pendant 14 ans... Sa méfiance envers le commissaire autrichien augmenta. Mais il ignorait encore l'existence de la mèche de cheveux.

Pendant ce temps, à Londres, Bathurst recevait les rapports du Gouverneur et les déclarations signées par l'entourage du captif. Il se rendit compte qu'il y avait bien trop de monde sur place, par rapport aux coûts budgétés pour cette captivité. Il ordonna le renvoi de domestiques :

Vous devez donc renvoyer au moins quatre des personnes qui ont suivi le général Bonaparte. Vous comprendrez que j'inclus Piontkowski dans ce nombre, bien qu'il ne l'ait rejoint qu'un certain temps après que le *Northumberland* ait pris la voile. [...]

Si vous rencontrez une quelconque difficulté dans cette démarche, vous les laisserez tirer au sort. En cas de refus de leur part, vous procéderez vous-

<sup>189</sup> Esther Vesey, servante chez madame de Montholon, avait une liaison avec Marchand.

<sup>190</sup> A.N. 314 AP30, *Journal de Gourgaud*, op. cit., 25-30 juin 1816.

<sup>191</sup> Marchand, op. cit.

même au tirage au sort. Il est très probable qu'ils menaceront d'opposer quelque résistance, mais il sera en votre pouvoir de leur montrer, par la force que vous déploierez, que toute résistance serait inutile et leur serait fatale. [...]

Si vous procédez vous-même au tirage au sort, vous ne soumettez évidemment pas les généraux Bertrand, Montholon et le comte Las Cases à cette option.<sup>192</sup>

Bathurst ordonnait explicitement l'expulsion de Piontkowski car il n'apprécia pas la lecture de sa déclaration qui avait pris la forme d'une plainte à caractère politique. Le ministre la jugea d'autant plus inacceptable que le Polonais avait bénéficié de son bon vouloir pour se rendre à Sainte-Hélène. Un peu plus tard, Bathurst exprima aussi son avis au sujet des entretiens houleux que le Gouverneur avait eus avec le captif :

Il y a une grande distinction à faire entre la conduite que vous devez adopter envers le général Bonaparte et envers ceux qui ont choisi de partager son sort en l'accompagnant à Sainte-Hélène. Ce serait un manque de générosité de ne pas permettre une grande tolérance pour les excès de langage dans lesquels on pourrait quelquefois le surprendre. La hauteur de laquelle il a été précipité, et les circonstances qui ont accompagné sa chute, suffisent à troubler un esprit moins irritable que le sien, et il est à craindre qu'il ne peut trouver qu'une maigre consolation dans ses réflexions, soit sur les moyens par lesquels il a obtenu son pouvoir, soit sur sa manière de l'exercer pendant si longtemps.

Donc, tant que sa violence se limite à des mots, elle doit être supportée, mais toujours en sachant, et en lui faisant comprendre, que toute transgression délibérée de sa part, concernant les règles que vous jugerez utiles à mettre en œuvre pour sa détention, vous pousserait à adopter un système de contraintes qu'il vous sera des plus pénibles à lui infliger.<sup>193</sup>

De Longwood, le docteur O'Meara se montrait parfois dénonciateur :

M<sup>me</sup> Bertrand a dit que Las Cases est principalement celui qui le monte autant contre sir Hudson Lowe, et qui affirme que le gouvernement anglais a envoyé ici deux requins pour les dévorer, sir Cockburn et sir Lowe.<sup>194</sup>

Dans son ouvrage qu'il publiera plus tard, le docteur se fera plutôt l'écho, pour cette période, des plaintes de Longwood contre les restrictions, et déplorera même la piètre qualité de la nourriture :

La viande, qui est généralement de mauvaise qualité, est aujourd'hui si détestable que le capitaine Poppleton s'est senti lui-même obligé de la renvoyer et de s'en plaindre au Gouverneur. [...]

Les domestiques de Longwood, qui amènent les provisions chez les Bertrand, ont une fois été stoppés par les sentinelles qui leur ont interdit de pénétrer dans la cour. Ils ont finalement dû faire passer les viandes par-

<sup>192</sup> *Lowe Papers*, ADD 20115 f.236, lettre de Bathurst à Lowe, 26 juin 1816.

<sup>193</sup> *Lowe Papers*, ADD 20115, lettre de Bathurst à Lowe, 17 juillet 1816.

<sup>194</sup> *Lowe Papers*, ADD 20115, note du docteur O'Meara à Reade, 8 juillet 1816.

dessus du mur, en présence d'une sentinelle qui leur a déclaré qu'il ne pouvait cependant autoriser aucune conversation. Une scène similaire a eu lieu lorsque mon domestique a porté des médicaments à celui de Bertrand, Bernard [Heyman], lorsqu'il était sérieusement malade.<sup>195</sup>

Mais les ennuis du docteur n'allaient pas tarder à faire surface. Des détails précis sur le captif avaient été publiés dans un journal d'opposition en Angleterre. Le gouvernement diligenta une enquête pour en déterminer la source. On commença par soupçonner le capitaine Hamilton, qui venait d'arriver de Sainte-Hélène avec son navire, le *Havannah*. Il put aisément se disculper mais suggéra que l'auteur de l'article pouvait bien être O'Meara, qui l'avait chargé de transmettre une lettre. L'enquête s'intéressa alors au docteur, d'autant que les détails publiés ne pouvaient que provenir d'une personne dans l'intimité du prisonnier. Toutefois Bathurst se demandait si O'Meara avait été l'auteur, ou le messenger involontaire, de cet article :

En tout cas, la lettre a été transmise clandestinement en Angleterre par l'intermédiaire d'O'Meara et il a très probablement transmis d'autres lettres de plus grande importance par des voies semblables. Il semble donc qu'il ne serait pas prudent de placer toute votre confiance sur le docteur O'Meara et, à moins que ses explications ne soient plus satisfaisantes que celles auxquelles je m'attends, je crains qu'il ne soit impossible d'éviter de le renvoyer de l'île, par précaution, bien que je conçoive la difficulté que vous auriez à le remplacer auprès du général Bonaparte.

En le soustrayant de son service, vous devrez prendre des mesures qui attireront le moins d'attention possible et qui seront de nature à l'empêcher au mieux de causer des difficultés à son retour en Europe.<sup>196</sup>

Incidentement, Hudson Lowe rappelait au même moment les restrictions, dont l'interdiction de toute communication et de tout commerce avec les captifs ! Puis, souhaitant entamer la construction de la nouvelle maison, il chercha à s'enquérir des désirs de Napoléon. Le sujet irritait car cette construction signifiait évidemment que la détention allait se prolonger, si bien que ni Bertrand ni Montholon ne furent en mesure d'apporter quelque réponse. Le Gouverneur sollicita les services du docteur, mais dut se contenter des interjections de Napoléon :

« De cette maison ou de cet endroit misérable, je ne veux rien de lui (*A questa casa, o in questo luogo trista non voglio niente di lui*). Je hais ce Longwood. Sa vue me rend mélancolique. Il devrait me placer dans un endroit avec de l'ombre, de la verdure et de l'eau. Ici, soit il souffle un vent furieux, chargé de pluie et de brouillard, qui affecte mon âme, qui m'opprime (*che mi taglia l'anima*) ou, si ce n'est pas le cas, le soleil me cuit la cervelle (*il sole mi brucia il cervello*) à cause du manque d'ombre lorsque je sors. »<sup>197</sup>

<sup>195</sup> O'Meara, *Voice*, op. cit., 4 et 8 juillet 1816.

<sup>196</sup> *Lowe Papers*, ADD 20115, lettre de Bathurst à Lowe, 12 juillet 1816.

<sup>197</sup> O'Meara, *Voice*, op. cit., 12 juillet 1816.

Devant ce refus obstiné, le Gouverneur se rendit à Longwood, le 16 juillet, pour en discuter directement avec l'intéressé. Cet entretien dura deux heures et donna l'opportunité à Napoléon de renouveler ses griefs :

[L'Empereur a dit] « qu'il fait tous les jours des vexations inutiles ; quand M. de Las Cases a envoyé un soulier à M. Balcombe pour qu'on lui fasse en Angleterre une paire de bottes, il avait fait renvoyer le soulier en disant qu'il fallait le lui envoyer directement ; [...] que sa conduite sera un objet de reproche pour sa nation et son gouvernement, et que son gouvernement lui en fera à lui-même, et que cette réprobation s'étendra jusque sur ses enfants ; [...] qu'il estime mal ses instructions. »<sup>198</sup>

Comme une année s'était déjà écoulée depuis son arrivée, Napoléon caressait l'espoir d'une liberté prochaine, rendant caduque la construction d'une nouvelle maison :

« Je suis dans l'opinion que, sitôt que les affaires de France seront établies et que les choses se calmeront, le gouvernement anglais me permettra de retourner en Europe et de finir mes jours en Angleterre. Je ne crois pas qu'ils soient assez sots pour me garder ici au coût de huit millions par an lorsque je ne serai plus l'objet de craintes. Donc je ne suis pas très anxieux au sujet de la maison. »<sup>199</sup>

Au même moment, les travaux d'aménagements s'achevaient à Longwood. Les nouvelles habitations allaient permettre de mieux loger l'entourage de Napoléon. Mais on rivalisa pour le privilège d'habiter auprès de lui :

Grandes dissensions et agitations civiles entre Las Cases et Gourgaud au sujet des chambres, ce dernier supporté par Montholon. Les deux se sont adressés à Buonaparte de façon pressante pour les obtenir mais Napoléon a sagement statué comme le Pape en se les réservant pour son propre besoin. Montholon ne peut retenir sa joie à l'échec de Las Cases et, pour l'instant, il triomphe. [...]

Hier Napoléon paraissait très mélancolique et n'a guère prononcé de paroles. Il est ensuite allé dans la nouvelle chambre des Montholon où il y est resté de 6 heures jusqu'à 8 heures et quart. Ceci va rendre madame Bertrand jalouse comme le diable, bien que je pense que la vraie raison est qu'il n'a pas d'autre chambre où s'asseoir tant que la cheminée n'est pas terminée ou la bibliothèque agencée. Cependant la faveur qu'on lui a accordée exalte beaucoup madame Montholon et, de ce fait, Sa Seigneurie porte deux robes supplémentaires par jour.<sup>200</sup>

Le logement de la famille Montholon se trouvait désormais à l'extrémité opposée de celui de Napoléon. Le rapport de Poppleton laisse penser que Napoléon était attristé par leur éloignement, après avoir apprécié leur voisinage pendant six mois. Las Cases, dont Napoléon appréciait de plus

<sup>198</sup> Bertrand, 390 AP25, op. cit., f. 9, 16 juillet 1816.

<sup>199</sup> O'Meara, *Voice*, op. cit., 17 juillet 1816.

<sup>200</sup> *Lowe Papers*, ADD 20115, rapport de Poppleton à Reade, 24 juillet 1816.

en plus la compagnie, revendiqua une chambre à ses côtés. La jalousie de Gourgaud, envers celui qu'il considérait comme un intrus de la dernière heure dans le cercle impérial, ne faiblissait pas :

Lundi 15. Sa Majesté me demande à 7 heures ½ du matin, me parle de Las Cases. Je lui dis ce que j'en pense, que Sa Majesté, au lieu de dire 'my father', devrait dire 'my flatteur'.

Sa Majesté me dit que c'est le seul qui n'avait pas hésité à signer sa déclaration<sup>201</sup>. Je réponds : « C'est qu'il savait probablement qu'il ne risquait rien, que j'ai mis ma mère en bateau avec Sa Majesté, que j'avais le soutien de ma famille, etc. »

On parle de Bertrand, qu'il avait tort de vouloir s'en aller, que si nous partions tous, Sa Majesté serait obligée de se tuer.<sup>202</sup>

Napoléon pensait que ses officiers cherchaient à le détourner des attentions que lui prodiguait Las Cases :

Montholon vient prendre le café chez moi. L'Empereur lui dit que personne ne pouvait se montrer jaloux des autres. Si on se ligue, comme cela en a l'air, contre Las Cases, il témoignera du froid aux ligüés et redoublera de soins pour Las Cases. [...]

La conduite de Sa Majesté est bien étonnante, car Las Cases n'a ni esprit ni science ; il n'a jamais servi sur les champs de bataille... Je ne me laisserai pas avilir par lui. [...]

Les Bertrand essayent de me consoler : « L'Empereur est comme cela, mon cher Gourgaud, nous ne pouvons changer son caractère. Il faut faire son devoir et se moquer du reste. C'est ce caractère-là qui est cause qu'il n'a pas d'amis, qu'il s'est fait tant d'ennemis, et qu'enfin nous sommes à Sainte-Hélène. C'est aussi pour cela que ni Drouot, ni ceux qui étaient à l'île d'Elbe, ni d'autres que nous, n'ont voulu le suivre ici. »<sup>203</sup>

L'écho de ces disputes parvenait au Gouverneur, par le docteur O'Meara, qui, dans sa façon de présenter les choses, ne favorisait pas Las Cases :

Le comte Las Cases, qui vit ici sa propre détention de façon pénible et douloureuse, est connu pour augmenter constamment l'irritation de Bonaparte par ses manières, ses lamentations et sa déformation de la réalité. Ce dernier a récemment eu une querelle avec le général Gourgaud à ce sujet. D'ailleurs, la discorde règne parmi eux tous, et je suis presque certain qu'ils donnent à Bonaparte plus de souci que de réconfort.

Le général Bertrand a demandé à Bonaparte de ne plus le charger d'écrire des plaintes à mon intention. Les généraux Montholon et Gourgaud semblent à présent être en bons termes, mais ce n'est peut-être que temporaire.<sup>204</sup>

<sup>201</sup> Les trois généraux avaient souhaité formuler leur propre déclaration.

<sup>202</sup> A.N. 314 AP30, *Journal de Gourgaud*, op. cit., 15 juillet 1816.

<sup>203</sup> Gourgaud, *Journal inédit*, op. cit., 19 juillet 1816.

<sup>204</sup> *Lowe Papers*, ADD 20115, rapport de Lowe à Bathurst, 27 juillet 1816.

Bertrand refusait toujours d'être le signataire de lettres de plaintes, et surtout depuis qu'il avait appris la nouvelle de sa condamnation à mort par contumace en France. Cette sanction inattendue compromettait son projet de retour. Elle était tombée sur le motif qu'il avait trahi le Roi. En effet, avant de se rendre à l'île d'Elbe avec Napoléon en 1814, Bertrand avait secrètement écrit au duc de Fitz-James, un parent de son épouse, et surtout un fidèle de l'entourage de Louis XVIII, une lettre qui fut produite lors de son procès *in absentia* :

L'Empereur ayant abdiqué, je suis dégagé de toutes obligations : j'acquiesce, en l'accompagnant, la dette de la reconnaissance et de l'honneur. Je reste sujet du Roi et je serai son sujet fidèle. [...]  
Je ne fus jamais un homme de révolution ni d'intrigue, et je mourrai comme j'ai vécu, honnête homme et homme d'honneur. Si jamais vous étiez dans le cas de parler de moi, vous pouvez, sans crainte d'être démenti par la suite, affirmer que je ne m'écarterai point, quels que soient les événements, de la ligne que je me suis tracée et de mon devoir.<sup>205</sup>

Fitz-James s'était porté garant, auprès du Roi, d'un serment de fidélité de Bertrand, ce qui lui aurait permis de rentrer en France, après un certain temps de bons et loyaux services à l'île d'Elbe. Mais le retour de Napoléon en France était venu bousculer ce plan, et Bertrand s'était compromis davantage en signant des déclarations publiques appelant à rallier l'Empereur. Fitz-James s'était senti trahi. La condamnation de Bertrand lavait cet affront, et exonérait Fitz-James d'avoir mal agi. Malheureusement pour Bertrand, cette lettre secrète fut publiée dans les journaux en mai 1816, sans doute pour justifier aux yeux de l'opinion publique la condamnation autrement inexplicable du grand-maréchal. La monarchie voulait en effet punir la trahison, non le dévouement.

Ces journaux parvinrent à Longwood le 25 juillet 1816. La déception de Napoléon fut grande, et causa peut-être la nouvelle douleur qu'il mentionna à son docteur :

Napoléon se plaignait d'une légère douleur au côté droit. Je lui ai conseillé de bien se frotter avec de l'eau de Cologne et de la flanelle, et lui ai aussi suggéré une dose de médicament. Sur ce point-là, il s'est mis à rire et m'a donné une tape amicale sur la joue. Il m'a demandé ce qui causait les troubles du foie qui prévalaient alors dans l'île. Je lui ai énuméré plusieurs raisons et parmi elles l'ivresse et la chaleur du climat. « Si, a-t-il dit, l'ivresse en est une cause, alors je ne devrais jamais en souffrir. »<sup>206</sup>

Dans ses rapports à Plantation House, le docteur ne mentionna pas cette douleur au côté droit à ce moment-là. S'était-il trompé dans la chronologie

---

<sup>205</sup> Lettre de Bertrand à Fitz-James, Fontainebleau, 19 avril 1814 ; dans *l'Ambigu*, Vol. LIII, Londres, 1816.

<sup>206</sup> O'Meara, *Voive*, op. cit., 26 juillet 1816.

des faits lors de la rédaction de son ouvrage ? De sa conversation d'alors, il rapporta seulement le dégoût de Napoléon envers l'attitude de Fitz-James :

Hier, Napoléon m'a dit que le duc de Fitz-James était une disgrâce pour l'espèce humaine. Je lui ai raconté que le Vieux Montchenu avait essayé d'embrasser M<sup>me</sup> Martin. Je ne l'ai jamais vu autant rire. Il a dit qu'il supposait que le Vieux Bonhomme voulait la violer.<sup>207</sup>

« M<sup>me</sup> Martin » était le surnom donné à madame Bertrand, sans doute pour rappeler son origine créole, à savoir Martin pour Martinique. Montchenu s'était-il vanté de pouvoir intercéder en faveur de son mari auprès du Roi ? Cette faveur valait bien un baiser, sans doute !

Napoléon, soucieux de préserver une image intègre pour son entourage, se faisait cependant l'avocat de son grand-maréchal :

Il dit [...] que Bertrand n'avait pas juré obéissance à Louis. L'Amiral mentionna sa lettre au duc de Fitz-James, à quoi Bonaparte riposta qu'il avait offert de prêter serment, mais ne l'avait point fait.<sup>208</sup>

En privé, cette lettre, envoyée juste après l'abdication de 1814, avait meurtri Napoléon, car il avait élevé Bertrand au rang de grand-maréchal du Palais, et l'avait marié à une cousine de son épouse Joséphine. Dans ses mémoires, madame de Montholon témoigna de cette grande désillusion<sup>209</sup>. L'opinion de Napoléon sur Bertrand était en fait nuancée. Il ne doutait pas de sa droiture et de ses qualités en tant qu'officier du génie, mais pensait qu'il avait peu d'esprit, et constatait qu'il était très influencé par son épouse. Pour Napoléon, cette lettre à Fitz-James, que Bertrand n'avait pas vraiment connu, avait été réclamée par son épouse pour préparer leur retour en France. Car Elbe, comme Sainte-Hélène, n'étaient pas des lieux où elle comptait s'éterniser. À ses yeux, une année de service pour remplir les devoirs de la reconnaissance devait suffire. Après cette condamnation, Fitz-James écrivit à madame Bertrand pour expliquer que la lettre de son mari avait moins blessé le Roi que les proclamations qu'il avait signées pour exhorter le peuple à se soulever contre lui. Il minimisa aussi la portée de la sanction contre Bertrand, tout en révélant qu'il était au courant de leur retour prochain de Sainte-Hélène :

Au reste, que signifie cet arrêt ? Rien, quand on a la clef des champs, comme on me flatte que vous l'aurez au printemps prochain, et rien surtout, quand la confiscation des biens ne s'en suit pas. Revenez en Angleterre. Tâchez d'engager votre mari à ne plus se mêler d'intrigues, à faire ce qu'il me disait dans sa lettre – attendre tranquillement sans faire parler de vous – et qui sait ce que le temps pourra amener. [...] Je vous le

<sup>207</sup> *Lowe Papers*, ADD 20115, rapport d'O'Meara à Reade, 27 juillet 1816.

<sup>208</sup> Malcolm, Lady, *Journal de Lady Malcolm à Sainte-Hélène*, publié par la *Revue des Etudes Napoléoniennes*, 1931. Date du 25 juillet 1816.

<sup>209</sup> Candé-Montholon, op. cit., chapitre Portraits et confidences, p. 151.

répète, Fanny, je n'ai nul tort à me reprocher envers vous ; votre mari et ses amis m'ont obligé au parti que j'ai pris. Je ne pouvais pas m'en dispenser.<sup>210</sup>

À Sainte-Hélène, Montchenu faisait toujours la risée de l'île. Stürmer lui reprochait de discréditer leur mission :

M. de Montchenu n'a aucune des qualités propres à remplir le poste qui lui est confié. À la vérité je le crois honnête homme, et je suis loin de soupçonner sa fidélité envers son roi, mais il a peu de moyens, peu d'instruction, et manque absolument de tact. [...] Naturellement bavard et indiscret, il blesse le sérieux anglais et n'inspire point la confiance. Une vanité sans bornes est le mobile de toutes ses actions. Il ne s'est pas fait aimer ici, et les [airs] ridicules qu'il se donne tous les jours l'ont fait tomber dans une déconsidération complète. [...] C'est à la conduite peu mesurée qu'il a tenue ici que nous devons attribuer le mauvais succès de nos premières démarches.<sup>211</sup>

Quant à Malcolm, mis en confiance par ses bonnes relations avec le captif, il tâcha de lui faire prendre conscience de sa situation en expliquant :

... qu'il savait bien que l'envoi de l'Empereur ici est une horrible injustice, mais qui est nécessaire, que tout leur avait réussi à souhait et que, cependant, [le gouvernement] est dans la position la plus difficile qu'il devait aux douze années de guerre que leur avait valu l'Empire ; [...] que l'île avait cet avantage qu'elle était saine et que la chaleur n'y était pas excessive, tandis que dans tous les pays entre les tropiques, le climat était horriblement chaud et malsain. [...] La morale était qu'il fallait s'arranger ici et, puisque on y était, tâcher d'y être le mieux possible. L'Empereur a demandé ce qu'il fut arrivé s'il y avait eu un changement de ministère, si le vieux roi eut régné, si la princesse Charlotte montait sur le trône. « Un changement de ministère fera peu de chose, dit l'Amiral, parce que la vraie raison subsiste, c'est [illisible] et l'impossibilité de vous avoir en Angleterre. L'opposition se rangerait à cet avis. »<sup>212</sup>

Le docteur O'Meara reprit, cette fois auprès du Gouverneur, la demande à demi-mot qu'il avait préalablement faite auprès de l'Amirauté concernant ses émoluments. Le 6 août, il lui expliqua, dans une très longue lettre, les « tâches et sacrifices » auxquels il était exposé dans l'exercice de ses fonctions. En conclusion, il demandait un salaire annuel de 6.000 francs, tout en indiquant que Napoléon lui avait proposé cette rémunération pour le faire devenir son médecin personnel, plutôt que d'être employé par l'Amirauté. Cette somme était cependant moitié moindre que celle qu'il avait mentionnée à Finlaison dans sa lettre du 16 mars.

---

<sup>210</sup> *Lowe Papers*, ADD 20158, f.11, lettre du duc de Fitz-James à Fanny Bertrand, 1817.

<sup>211</sup> Stürmer, op. cit., Dépêche No.4, 2 septembre 1816.

<sup>212</sup> Bertrand, 390 AP25, op. cit., f. 16 , 28 juillet 1816.



Cette demande vint mal à propos car le Gouverneur réfléchissait plutôt à réduire les dépenses de Longwood de 19.000 à 8.000 livres sterling par an. Le 16 août, il se rendit chez Bertrand pour en discuter. La conversation s'anima lorsque le grand-maréchal accusa le Gouverneur de les priver de subvenir à leurs propres besoins, ce qu'ils pouvaient aisément assurer sans l'interdiction d'envoyer des lettres scellées. L'entretien tourna court et cette question des dépenses resta dans l'impasse.

Toutefois, les abus n'étaient pas chose rare à Longwood. Selon Ibbetson, le responsable des fournitures, la dépense de 19.000 livres comprenait 11.700 livres pour le seul poste de la table et du vin ! Or, on ne mangeait, ni ne buvait autant à Longwood. On comprit que certains domestiques faisaient commerce des excédents avec le camp voisin de Deadwood. Aussi, Hudson Lowe imposa une économie sur l'alcool, afin de s'approcher du budget de 8.000 livres. En cas de dépassement, les surcoûts devaient être financés par Napoléon, mais il fallait encore trouver moyen de le faire.

Devant l'impossibilité de régler cette question avec les officiers français, le Gouverneur décida de la traiter directement avec Napoléon. Il se rendit à Longwood, le dimanche 18 août, accompagné de Malcolm, espérant que cette présence amicale aiderait à tempérer une discussion qui s'annonçait délicate. Napoléon ne put éviter cette rencontre, qui eut lieu dans les jardins. Mais c'était méconnaître son caractère que de croire qu'il allait se laisser imposer à discuter d'intendance ! D'ailleurs, ses officiers lui avaient déjà signalé l'impasse, et il travaillait avec Montholon à la rédaction d'une nouvelle protestation.

Cet entretien inattendu sera le dernier entre le prisonnier et son geôlier, pour le restant de la captivité :

L'Empereur qui ne s'attendait à rien de moins qu'à cette ouverture, ne lui donna pas le temps d'achever sa phrase et se laissa emporter de manière à le regretter.

Il disait au docteur le lendemain à sa toilette : [...] « Réglez cette affaire-là, lui dis-je, avec mon maître d'hôtel, n'envoyez rien si vous voulez, j'irai m'asseoir à la table des officiers du brave 53<sup>ème</sup>, je suis certain qu'il n'y en a pas un qui refuse de partager son dîner avec un vieux soldat tel que moi. Vous avez, ajoutai-je, tout pouvoir sur mon corps, mais mon âme vous échappera toujours ; sachez bien qu'elle est aussi fière sur ce roc que lorsque je commandais à l'Europe. Si vous aviez de l'honneur, vous demanderiez votre changement. [...]

Monsieur, lui ai-je dit, il est certains emplois qui ne sont jamais donnés qu'aux hommes qui s'y sont rendus précieux, en se déshonorant. Le bourreau comme vous, dit en martyrisant celui qu'il va tuer : Je ne fais qu'obéir à mes ordres, si j'étais moins adroit, je te ferais bien plus souffrir ! »<sup>213</sup>

---

<sup>213</sup> Marchand, op. cit.

Le rapport anglais confirma la violence des termes employés :

Le général Bonaparte s'est tourné vers l'Amiral en disant : « [...] *Il* nous traite tous comme si nous étions des déserteurs du régiment *Royal Corsican* ou d'un quelconque régiment italien. » [...]

Sir Hudson Lowe a alors pris la parole : « Je suis le sujet d'un gouvernement libre. Toutes formes de despotisme et de tyrannie, je les ai en horreur et les rejeterai. [...] Tout vous est présenté sous un faux jour. Vous êtes mal environné, Monsieur. »

L'Amiral a ajouté la même chose : « Vous êtes mal entouré. »

Le général Bonaparte n'a pas directement répondu et a plutôt ramené la discussion sur les mauvais traitements imposés par le Gouverneur : « Vous êtes lieutenant-général mais vous exécutez vos devoirs comme des ordres. Il n'y a aucune façon de s'arranger avec vous. Vous êtes l'homme le plus inflexible. Si vous craignez autant que je m'échappe, pourquoi ne pas me trancher la gorge ? »

Sir Hudson Lowe : « Je ne fais qu'exécuter mes instructions. Si ma conduite était désapprouvée, je serais tout de suite renvoyé. »

Le général Bonaparte : « Vos instructions sont les mêmes que celles de sir George Cockburn. Je dois être traité comme un prisonnier de guerre. Les ministres anglais n'ont aucun droit de me traiter autrement que par les prescriptions d'un acte de parlement. La nation anglaise est disposée à bien me traiter, mais des ministres agissent autrement. Vous êtes l'instrument de la haine aveugle de Lord Bathurst. » [...]

Il a ensuite parlé de notre façon de l'appeler général alors qu'il était empereur et que, quand l'Angleterre et l'Europe n'existeront plus et quand personne ne connaîtra plus des noms tels que Lord Bathurst, il sera encore empereur. Il a ajouté : « Vous n'avez jamais commandé des armées, vous n'avez jamais été que le scribe d'un état-major. J'ai cru bien me trouver avec les Anglais, mais vous n'êtes pas un Anglais. » [...]

Sir Hudson Lowe : « Cela me fait rire de voir la mésintelligence dans laquelle vous êtes au sujet de mon caractère et de la rudesse de mes manières. Je vous souhaite le bon jour », et je me suis retiré.<sup>214</sup>

La parole de Napoléon, prêt à aller s'asseoir à la table du 53<sup>ème</sup> régiment, fit le tour de l'île, selon Las Cases. Mais Lowe déclara à Bathurst qu'elle n'avait jamais été prononcée lors de cet entretien<sup>215</sup>. Néanmoins Lady Malcolm la confirma dans ses mémoires, se reposant sur le récit de son mari. Quant aux commissaires, ils ne pouvaient qu'être les témoins passifs d'une situation qui se détériorait entre les deux camps, et se contentaient de rapporter les anecdotes glanées comme ils le pouvaient :

Les dispositions mentales sont assez inégales ; le plus souvent, il a de l'humeur, mais son corps ne se ressent aucunement de ses chagrins d'esprit. Il est toujours en bonne santé et menace de vivre longtemps. Personne n'a pu deviner encore s'il est résigné à son sort ou s'il entretient

<sup>214</sup> *Lowe Papers*, ADD 20115, rapport de l'entretien entre Napoléon et Lowe, 18 août 1816.

<sup>215</sup> *Lowe Papers*, ADD 20116, rapport de Lowe à Bathurst concernant une lettre de Las Cases à Lucien Bonaparte et les remarques du Gouverneur à ce sujet, 1<sup>er</sup> octobre 1816.

des espérances. On dit qu'il comptait beaucoup sur l'opposition en Angleterre pour sortir de Sainte-Hélène. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il proteste toujours contre son arrestation et se fait traiter à Longwood en empereur.<sup>216</sup>

Le commissaire Balmain fit en somme le bilan suivant :

Ce qui m'a frappé dès l'instant de mon arrivée, et ce qui est toutefois assez naturel, c'est l'ascendant énorme que cet homme, entouré de gardes, de rochers, de précipices, a encore sur les esprits. Tout à Sainte-Hélène se ressent de sa supériorité. Les Français tremblent à son aspect et se croient trop heureux de le servir. Las Cases dit à qui veut l'entendre : « Ma félicité consiste à contempler sans cesse un héros, un prodige. »

Les Anglais n'en approchent plus qu'avec timidité. Ceux mêmes qui le gardent briguent un regard, un entretien, un mot. Personne n'ose le traiter en égal. Son génie, qui dans cet abaissement de fortune ne peut ne se fixer à rien de grand, s'amuse à tirer parti de ces dispositions pour tracasser le monde. Il excite l'envie des uns en caressant les autres. Il est gracieux envers les subalternes et veut humilier les chefs. Il fait mine de s'attacher à l'Amiral et de communiquer par Bertrand avec le Gouverneur. On s'aperçoit enfin qu'il travaille à brouiller, à mettre la zizanie partout. Cette conduite n'est, à mes yeux, qu'une méchanceté gratuite. Peut-être dérive-t-elle aussi d'un plan, dont lui seul a la clef. Mais je n'en vois pas à faire pour le tirer d'ici. [...]

Sir Hudson Lowe tâche de contenter Bonaparte. [...] Mais il ne sera jamais que son fléau. Il y a trop d'incompatibilités entre ces deux personnages. L'un a encore l'esprit inquiet. C'est un génie remuant, qui, dans l'état où le sort l'a réduit, veut prendre son essor et cherche peut-être des prosélytes. L'autre n'oppose à cette forte tête qu'un fonds inépuisable d'idées communes, un caractère froid, soupçonneux, des formes rebutantes avec l'intention d'être aimable, une exactitude tyrannique à ses devoirs, et, pour tout dire en un mot, celui qui ne sait que commander est à la discrétion de celui qui ne sait qu'obéir.<sup>217</sup>

Napoléon s'apprêtait à écrire au Gouverneur afin de cristalliser ses plaintes. Cette lettre de 'remontrance', comme on la dénomma, a fait date dans l'histoire de la captivité. Le Gouverneur la reçut, signée par Montholon, mais non datée, le 24 août 1816. Napoléon s'en prenait bien entendu aux conditions de sa détention, dont la surveillance superflue dans une île éloignée de tout rivage, les mesures d'isolement, et les restrictions imposées par le Gouverneur. Napoléon estimait que ces conditions n'étaient pas celles normalement appliquées à un *prisonnier de guerre*, et donc allaient à l'encontre du statut que la convention des Alliés lui reconnaissait.

Cette lettre marqua un tournant car elle ouvrit la voie à une guerre que le captif entendait désormais mener de façon active contre ses geôliers. D'autant que, à Londres, le parlement venait de voter la loi qui approuvait

<sup>216</sup> Stürmer, op. cit., dépêche No.5, 2 septembre 1816.

<sup>217</sup> Balmain, op. cit., rapport du 8 septembre 1816.

le choix du gouvernement de prendre en charge la détention de Napoléon au nom des Alliés, sans que l'opposition n'opposât de réelle contestation. Napoléon se rendit compte qu'il ne lui restait plus qu'à compter sur lui-même pour défendre sa cause. Aussi, plutôt que de laisser à « l'oligarchie anglaise » et à son « sbire sicilien »<sup>218</sup> le soin de le faire taire à force d'isolement, Napoléon se lança dans une guerre médiatique pour gagner l'opinion. Tout son entourage, y compris O'Meara, fut réquisitionné pour diffuser des copies de cette lettre de remontrance à toute personne qui pouvait l'acheminer en Europe :

Le Dr O'Meara [nom biffé] est chargé de la faire mettre dans les journaux, mais non de l'envoyer à Lord Holland.<sup>219</sup>

Alors que Longwood s'efforçait de faire connaître cette lettre au monde entier, le Gouverneur s'était gardé de la communiquer à l'Amiral et aux commissaires, autrement que par fragments. De telles précautions étaient plutôt dérisoires :

Cipriani, le maître d'hôtel, se rend chaque jour dans la vallée pour des achats de ménage, accompagné d'un homme de troupe qui ne parle pas sa langue. C'est un Corse, intelligent, communicatif, qui aime son maître, mais ne peut souffrir ceux qui l'entourent. Il divertit qui veut l'entendre de ses anecdotes sur Longwood où, en retour, il rapporte tout ce qu'il a pu recueillir. Il est impossible qu'il en soit autrement : il est donc juste de supposer que rien n'est caché. Règlements, ordonnances, restrictions, etc... devraient être publics.<sup>220</sup>

Malcolm dut finalement écrire à Hudson Lowe pour en réclamer une copie, soulignant que « les contenus de celle-ci ont été propagés dans l'île. »<sup>221</sup> Plutôt que d'accepter une situation inévitable, Hudson Lowe s'efforça plutôt de découvrir par quelles voies elle avait été diffusée à son insu, et nota avec stupéfaction le rôle joué par certains officiers<sup>222</sup>. Il rapporta notamment que le capitaine Grey, du 53<sup>ème</sup> régiment, en avait reçu une copie de Las Cases, puis l'avait lue au mess. De son côté, Poppleton signala, le 5 septembre, que Piontkowski avait tenté de remettre une copie au lieutenant Nagle, lui aussi du 53<sup>ème</sup> régiment, car il s'apprêtait à rentrer en Angleterre avec sa belle épouse<sup>223</sup>.

Bertrand et Gourgaud, quant à eux, s'abstinrent de soutenir cette propagande, car tous deux espéraient bientôt retourner en Europe. Il leur

---

<sup>218</sup> Un des surnoms donné par Napoléon au gouverneur Hudson Lowe.

<sup>219</sup> Bertrand, 390 AP25, op. cit., f. 12, 25 août 1816.

<sup>220</sup> Lady Malcolm, op. cit., août 1816.

<sup>221</sup> *Lowe Papers*, ADD 20115, lettre de Malcolm à Lowe, 30 août 1816.

<sup>222</sup> *Lowe Papers*, ADD 20115, rapport de Lowe à Bathurst, 30 août 1816.

<sup>223</sup> *Lowe Papers*, ADD 20116, lettre de Poppleton à Reade, 5 septembre 1816.

fallait ménager leur relation avec les autorités. Pour autant, Gourgaud jalousait le statut de Montholon, signataire de la célèbre lettre :

L'Extase<sup>224</sup> dit que cela va mettre l'Europe en feu etc. Sa Majesté me dit d'en faire une copie. [Je réponds :] « Je ne suis pas le copiste de M. de Montholon. » Sa Majesté dit que c'est lui manquer de respect. Je suis mal à l'aise toute la nuit. Les [illisible] et les courtisans réussissent toujours.<sup>225</sup>

Depuis que Bertrand avait décidé de ne plus être le signataire de document « incendiaire », Montholon prenait de l'importance, à la grande joie de son épouse. Ce changement perceptible causait le désespoir de Gourgaud qui trouva bon d'avertir la comtesse Bertrand des menées de madame de Montholon, aussi sans doute pour réveiller leur rivalité :

Il a dit à Madame que La Montholon est plus en faveur que jamais, qu'elle l'a beaucoup desservi ces jours-ci, que l'Empereur lui avait d'ailleurs bien parlé du grand-maréchal.<sup>226</sup>

La lettre de remontrance sonna aussi le glas de la coopération entre l'Amiral et le Gouverneur. Ce dernier ne tolérait plus que l'Amiral pût entretenir de bonnes relations avec Longwood alors que lui, la haute autorité de l'île, y était vilipendée. Pour Lowe, s'attaquer à sa personne signifiait s'attaquer au gouvernement britannique ! En final, cette lettre aura augmenté la discorde, tant à Longwood qu'à Plantation House. Mais elle poussa le Gouverneur à céder quelque peu sur la question du budget. Il s'était finalement rendu compte qu'il lui serait très difficile de réduire la dépense à 8.000 livres, comme Bathurst l'avait réclamé :

Le major Gorrequer est venu à Longwood pour arranger les affaires avec le général Montholon au sujet de la proposition de réduire la dépense, et m'a prié d'y assister. [...]

Le Gouverneur a pris sous sa propre responsabilité d'ajouter 4.000 livres, ce qui porte le total des dépenses à 12.000 livres. [...]

Le comte Montholon a répondu que l'Empereur était prêt à payer toutes les dépenses de sa maison si on lui accordait les moyens de le faire. [...]

Le major Gorrequer a répondu que ceci n'était pas possible et qu'aucune lettre scellée ne pouvait quitter Longwood.<sup>227</sup>

Montholon estimait que le budget devait dépasser les 15.000 livres. À titre de comparaison, le salaire du gouverneur était de 12.000 livres. C'était le montant qu'il se proposait de fixer pour Longwood. Mais le seul Balmain, par exemple, recevait 1.200 livres par an mais estimait néanmoins ses coûts à 2.200 livres. Aussi, on voit mal comment l'ensemble de la colonie de Longwood pouvait tenir avec un budget total de 12.000 livres. Poppleton

<sup>224</sup> Surnom que Gourgaud donnait à Las Cases.

<sup>225</sup> A.N. 314 AP30, *Journal de Gourgaud*, op. cit., 27 août 1816.

<sup>226</sup> Bertrand, 390 AP25, op. cit., f. 16, 30 août 1816.

<sup>227</sup> O'Meara, *Voice*, op. cit., 5 septembre 1816.

informa Thomas Reade de la résignation apparente du captif à résoudre le problème de la dépense :

Bonaparte était occupé ce matin à régler quelque chose concernant l'économie projetée dans sa maison ; il a fait appeler Cipriani et l'a consulté [...], lui a donné des instructions pour renvoyer cinq de ses serviteurs, un de chez Montholon, un des cuisines, un de l'argenterie et deux des écuries. Cipriani lui a dit que la maison de Montholon ressemblait plus à une cour qu'au domicile privé d'une personne, et qu'elle contenait un dépôt de meubles. [...] Bonaparte a fait appeler Montholon tout de suite après.<sup>228</sup>

Mais Poppleton se trompait sur les intentions : Napoléon préparait plutôt sa riposte, pour faire connaître au monde les derniers outrages envers sa personne. Le 19 septembre, il demanda à Cipriani de briser l'argenterie impériale, et envoya Montholon à Jamestown pour la vendre au poids. Le produit de cette vente devait leur permettre de satisfaire aux besoins de subsistance ! Évidemment, le but était aussi de rendre cet éclat public, et cet événement souleva en effet une vive émotion contre le Gouverneur. Comme souhaité, la presse en Europe s'en fit l'écho. En ces moments difficiles pour son autorité, lorsqu'une bonne partie de l'île semblait désapprouver sa politique, Hudson Lowe dut estimer les maigres ressources sur lesquelles il pouvait s'appuyer. O'Meara, par sa position unique à Longwood, et la confiance que lui témoignait Napoléon, lui était d'un secours important. Il se déclara alors en faveur de la hausse de salaire que le docteur lui réclamait :

La particularité de la situation du docteur O'Meara au sein de la suite du général Bonaparte est rapportée avec tant de détails dans sa lettre qu'il ne m'est pas nécessaire de rentrer dans aucune supputation à son sujet. Ayant fait l'expérience de son zèle et étant bénéficiaire de l'information utile qu'il me fournit en maintes occasions, je me sens à même de porter à la considération de Votre Seigneurie sa requête pour une augmentation de son salaire de la Marine, soit £365 par an.<sup>229</sup>

Le docteur remplissait bien son rôle d'intermédiaire, en toute occasion, alors que Malcolm et Lowe étaient alors en froid :

O'Meara a eu une certaine conversation avec le général Bonaparte qui lui a dit qu'il croyait que les Anglais avaient une mauvaise opinion du comte Montholon et qu'ils n'accordaient aucun crédit à ce qu'il disait. Le docteur O'Meara lui a répondu que c'était très vrai.<sup>230</sup>

Napoléon s'inquiéta de la mauvaise réputation de Montholon car il était le signataire de la fameuse lettre. Il se montrait attentif à ce que les gens pensaient de son entourage, et s'en informait régulièrement :

<sup>228</sup> *Lowe Papers*, ADD 20116, rapport de Poppleton à Reade, 7 septembre 1816.

<sup>229</sup> *Lowe Papers*, ADD 20116, lettre de Lowe à Bathurst, 1<sup>er</sup> septembre 1816.

<sup>230</sup> *Lowe Papers*, ADD 20116, conversation entre O'Meara et Napoléon, 12 sept. 1816.

Il paraît que le docteur a aussi dit à l'Empereur l'opinion du Gouverneur sur chacun de nous ; il connaît la position du grand-maréchal : il a dit qu'il veut s'en aller, il regrette de quitter l'Empereur et restera tant qu'il peut, il est entre le désir de ne pas abandonner l'Empereur et le désir qu'a sa femme de revoir l'Europe ; il lutte ; sa correspondance ne dit rien.

Las Cases et Montholon ont fait de grandes phrases de devoirs : ils veulent rester ; cependant, ils veulent partir et cherchent un moyen de le faire honorablement ; ils écrivent des injures ; leurs lettres partent et ne parlent pas de la même chose. [...]

Gourgaud est le plus sage.<sup>231</sup>

Cet exposé de Bertrand, sur les vellétés de départ de ses compagnons, a en fait été rapporté par O'Meara au Gouverneur, et non le contraire. En effet, Napoléon en avait lui-même parlé au docteur, avec l'intention qu'il en fit part au Gouverneur. Il semble que Napoléon ait souhaité prévenir ce dernier du piège dans lequel il pouvait tomber :

Le général Bonaparte croit aussi que le comte Las Cases et le comte Montholon, impatients que tout cela se termine, sont également désireux de fournir des prétextes, par leur conduite, pour se voir infliger un châtement différent, à savoir de se faire expulser de l'île, si leur honneur pouvait être sauf, en jetant le blâme, d'une façon ou d'une autre, sur le gouvernement britannique pour cette conduite sévère.<sup>232</sup>

Le mois d'octobre arrivant, madame Bertrand, de plus en plus impatiente, rappelait à son mari sa promesse d'un retour en Europe après une année. Comme elle était enceinte, de cinq à six mois, il fallait prendre son parti car chaque jour écoulé rendait insensé un voyage de deux mois en mer :

J'ai informé le comte Bertrand que le Gouverneur était prêt à arranger le départ de sa famille en considération de l'état de M<sup>me</sup> Bertrand.

Bertrand – M<sup>me</sup> Bertrand souffre de la mer et un tel voyage lui serait fatal dans son état.

Gorrequer – Vous pourriez vous rendre seulement au Cap, comme une première étape, car c'est un trajet plus court et elle pourrait y trouver plus de confort qu'ici.

Bertrand – Elle bénéficiera de tout le confort dont elle a besoin ici, et son séjour au Cap devrait durer au moins huit mois pendant lesquels elle serait mieux ici, à Sainte-Hélène.<sup>233</sup>

Devant ce dilemme, le grand-maréchal finit par convaincre son épouse de supporter Longwood une année de plus, plutôt que de végéter plusieurs mois à la colonie du Cap.

Le 29 septembre, l'ordre de Bathurst de renvoyer Piontkowski et trois serviteurs parvint à Lowe. Il en informa Longwood le 3 octobre. Quoique,

<sup>231</sup> Bertrand, 390 AP25, op. cit., f. 6, 12 septembre 1816.

<sup>232</sup> *Lowe Papers*, ADD 20116, rapport de Lowe à Bathurst, 21 septembre 1816.

<sup>233</sup> *Lowe Papers*, ADD 20116, conversation entre Gorrequer et Bertrand, 1<sup>er</sup> oct. 1816.

le Gouverneur aurait bien préféré faire un exemple en renvoyant Las Cases ou Montholon :

Las Cases est le champion des insinuations cachées [...] Cependant, du fait qu'il est indispensable au général Bonaparte pour la compilation de ses œuvres historiques, je suis plutôt favorable à le laisser auprès de sa personne.

La lettre du comte Montholon fournit un excellent prétexte pour décider de l'expulsion de celui-ci. Les façons qu'ils ont de présenter les faits sous un angle fallacieux sont tellement grossières, et exprimées dans un langage tellement incorrect, qu'il est difficile d'affirmer si c'est le comte Las Cases ou Montholon qui a agi de son propre chef ou selon les ordres du général Bonaparte. Mais ceci m'est indifférent.<sup>234</sup>

La lettre de remontrance continuait d'inquiéter le Gouverneur car elle véhiculait des assertions qui le calomniaient. C'était la raison pour laquelle il avait vainement tenté d'empêcher sa diffusion. Dans un rapport à Bathurst, il demandait même s'il lui serait possible de poursuivre son auteur en diffamation ! Car sa nature soucieuse discernait déjà les effets que cette lettre allait produire sur le public :

En ce moment, je ne crains pas les tentatives d'évasion mais je m'inquiète plutôt des correspondances clandestines, non pas pour faciliter une évasion, mais pour disséminer des déclarations diffamatoires et incendiaires afin de tromper l'esprit du public sur la façon dont les puissances alliées (et particulièrement l'Angleterre) le traitent. [...]

Le but de cette lettre n'est pas la dissimulation mais la publicité. Ce sujet importe sans doute beaucoup plus que tout simple projet d'évasion.<sup>235</sup>

À la même période, Hudson Lowe recevait de Bathurst les conclusions de l'enquête menée sur l'article publié dans un journal anglais. Le ministre était convaincu que le docteur O'Meara en avait été l'auteur, ou le porteur, et demandait son renvoi. Mais le Gouverneur, qui avait encore besoin de ses services, se contenta de l'interroger, et O'Meara se contenta de mentir en retournant l'accusation sur le capitaine Hamilton, celui-là même qui l'avait dénoncé à Bathurst<sup>236</sup>. Le Gouverneur offrit à O'Meara le bénéfice du doute, et demanda un éclaircissement supplémentaire au ministre. Il savait qu'il gagnerait ainsi six mois, du fait des délais de correspondance. Et il suggéra même à Bathurst d'explorer la piste du docteur Warden !

Rassuré d'avoir évité les ennuis, O'Meara prit encore plus confiance en apprenant, de son ami Finlaison, que ses lettres divertissaient la hiérarchie :

---

<sup>234</sup> *Lowe Papers*, ADD 20116, lettre de Lowe à Bathurst, 10 octobre 1816.

<sup>235</sup> *Lowe Papers*, ADD 20116, lettre de Lowe à Bathurst, 11 octobre 1816.

<sup>236</sup> *Lowe Papers*, ADD 20116, lettre d'O'Meara à Hudson Lowe, 5 octobre 1816.



Je suis extrêmement heureux d'apprendre par votre lettre de l'*Eurydice* qu'on a trouvé mes correspondances fort amusantes, ainsi que vous avez bien voulu les qualifier.<sup>237</sup>

Réalisant que son succès à l'Amirauté pouvait dès lors lui être utile, le docteur commença à miner l'autorité du Gouverneur, en répétant les injures de Napoléon à son encontre, pour finalement pousser l'idée que sa détention pouvait être laissée aux soins de la Marine. Bien entendu, le docteur aurait grandement bénéficié d'un tel changement. L'Amiral, depuis son froid avec Hudson Lowe, ne cachait plus qu'il aurait aimé prendre la place du Gouverneur et qu'il aurait su s'y prendre avec le captif. Pour appuyer cette suggestion, O'Meara répéta les paroles de Napoléon :

« Par ailleurs je suis convaincu que ce gouverneur, ce chef de prison, a été envoyé ici par Lord Castlereagh soit pour m'empoisonner, soit pour m'éliminer d'une façon ou d'une autre, sous un prétexte quelconque. [...]

*Il porte le crime imprégné sur son visage*<sup>238</sup>.

Ils m'ont envoyé dans cette île épouvantable où l'on ne peut faire quelques pas dehors sans se retrouver trempé. Une île dont même les Anglais se plaignent, bien qu'ils soient habitués à l'humidité<sup>239</sup>. Et ils envoient les déchets de l'humanité (en faisant allusion à sir Hudson) pour me garder. » [...]

« L'Amiral, qui est vraiment un homme de talent, a perçu l'imbécilité de ce *coglione*<sup>240</sup> qui vient de sortir d'Angleterre. »<sup>241</sup>

Le docteur rapporta aussi à son ami la mission que lui avait confiée le Gouverneur concernant les commissaires étrangers :

Sir Hudson Lowe a souhaité que j'essaie de savoir s'il accepterait de voir les commissaires. [...]

J'ai donc fait plusieurs tentatives, et ai porté la beauté de madame Stürmer jusqu'aux cieux, de façon à le rendre curieux et désireux de la voir, mais pendant longtemps je n'ai pas réussi car il esquiva toujours une réponse. Mais le 16 juillet, il me convia à son petit déjeuner et me demanda quand j'avais vu la belle Française. Je répondis qu'il y avait quelques jours. Il me demanda alors si elle l'avait vu, lui. Je répondis qu'elle l'avait vu et, pensant que c'était une très bonne opportunité, ajoutai qu'elle désirait le revoir.

« Et qui l'en empêche ? ».

Je répondis que les commissaires français et autrichien pensaient qu'il ne voulait pas les voir.

« Qui leur a dit pareille chose ? répliqua-t-il. Je n'ai jamais rien dit de la sorte. Je les verrai quand ils en feront la demande à Bertrand. Ils peuvent venir quand ils le veulent en demandant à Bertrand, spécialement la dame. J'aurai grand plaisir à la voir, elle, à tout moment. Une dame, toujours. Mais

<sup>237</sup> *Liverpool Papers*, ADD 38263, lettre d'O'Meara à Finlaison, 6 octobre 1816.

<sup>238</sup> En français dans la lettre du docteur.

<sup>239</sup> Ces paroles avaient déjà été prononcées le 6 mai 1816, voir note 150.

<sup>240</sup> Napoléon employait souvent le mot de 'couillon', en italien.

<sup>241</sup> *Liverpool Papers*, ADD 38263, lettre d'O'Meara à Finlaison, 6 octobre 1816.

je ne les recevrai qu'en tant que personnes privées, non en leur qualité de personnages officiels. »<sup>242</sup>

Frustré par cette situation, Napoléon s'emporta de nouveau contre le Gouverneur, le qualifiant des épithètes habituelles de « chef de galère », de « chef d'espions » et de « *coglione* ». Il assura au docteur que l'opinion finirait par lui rendre justice :

« Même si je pouvais m'échapper, où devrais-je me rendre ? Je trouverais des ennemis prêts à se saisir de moi en quelque endroit que je pourrais atteindre.

Les officiers d'ici exprimeront par écrit leur opinion sur la rigueur absolument superflue avec laquelle on me traite. Les journaux en seront remplis. »<sup>243</sup>

O'Meara ajouta que Napoléon avait aussi pris Bathurst pour cible :

Depuis les dernières correspondances d'Angleterre, il a changé de stratégie. Il dirige à présent ses coups bas contre Lord Bathurst. [...]

« Lord Bathurst est un homme mauvais ; sa façon de communiquer aussi ; et le Gouverneur est pire que tout. [...] Ce dernier est si brusque, repoussant et si peu avenant dans ses manières que je ne puis supporter de le voir. » [...]

Vous devez bien vous rendre compte que je ne puis communiquer le langage de Bonaparte à sir Hudson Lowe, car cela ne produirait rien de bon et, au contraire, ne pourrait empêcher d'aggraver et d'augmenter de dix fois la mauvaise entente qui prévaut entre eux, et je me verrais transformer en incendiaire. Je ne suis point d'ailleurs placé ici comme espion<sup>244</sup>. [...]

Je suis convaincu que, à l'examen des pages ci-dessus, les ministres seront de mon avis, i.e. que les révélations à tort et à travers ne produiraient rien de bon et ne manqueraient pas de causer préjudice.<sup>245</sup>

Avec cette lettre à Finlaison, la correspondance du docteur prit un tour nouveau : du simple divertissement pour les lecteurs de l'Amirauté, il croyait à présent jouer un rôle indispensable pour le gouvernement. Mais, il se percevait plus important qu'il ne le fût. La chute lui sera d'autant plus brutale. O'Meara fit aussi savoir à son correspondant que les accusations du capitaine Hamilton l'avaient fortement embarrassé auprès du Gouverneur. Pour montrer sa bonne foi, il expliqua que Montholon lui avait remis une copie de la lettre de remontrance, pour qu'il la fit parvenir à la presse, mais mentit en affirmant qu'il s'y était refusé. Il s'entoura d'une précaution supplémentaire, n'ignorant pas que les lettres au sujet du prisonnier étaient interdites :

---

<sup>242</sup> *Lowe Papers*, ADD 20146, lettre d'O'Meara à Finlaison, 6 octobre 1816.

<sup>243</sup> *Lowe Papers*, ADD 20146, lettre d'O'Meara à Finlaison, 6 octobre 1816.

<sup>244</sup> Le Gouverneur appréciait néanmoins son rôle et ne souhaitait pas le renvoyer !

<sup>245</sup> *Lowe Papers*, ADD 20146, lettre d'O'Meara à Finlaison, 6 octobre 1816.

Cependant, jusqu'à ce que je reçoive des directives de votre part de ne plus correspondre, je continuerai à le faire, ou bien, comme je lui ai dit, je démissionnerai d'une situation toujours délicate, singulière et tellement embarrassante.<sup>246</sup>

Ces détails montrent que le docteur ne se sentait plus à son aise depuis les soupçons portés contre lui. Alors qu'il cherchait la protection de Londres, il s'efforçait de rassurer le Gouverneur, en devenant à son tour délateur, afin de détourner de sa propre personne l'attention des recherches :

Le docteur O'Meara a par ailleurs mentionné que le colonel Skelton et son épouse (qui a été éduquée dans un couvent en France) étaient des personnes sur lesquelles ses soupçons s'étaient portés. [...]

Le docteur O'Meara m'a dit que le général Bonaparte lui avait parlé de sa conversation avec le colonel Keating, avec qui il avait fait connaissance. Je l'ai très mal utilisé. Je vais aussitôt écrire au colonel Keating à ce sujet. [...]

Le docteur O'Meara a porté à mon attention le fait que le comte de Las Cases a été occupé à préparer une traduction de la lettre du comte Montholon et que Bonaparte lui a dit qu'il avait envoyé, ou allait envoyer, une copie au commissaire autrichien.<sup>247</sup>

Hudson Lowe savait déjà que Skelton et son épouse estimaient Napoléon, et qu'ils lui avaient rendu une visite d'adieu avant de quitter l'île le 11 mai. Les insinuations du docteur le confortèrent dans ses soupçons. Aussi, il écrivit à Skelton pour s'enquérir s'il avait été porteur de lettres en provenance de Longwood, lors de son départ de l'île. En retour, il reçut une réponse négative.

Quant au colonel Keating, il avait été le gouverneur de l'île de Bourbon avant sa restitution à la France<sup>248</sup>. Lors de son voyage de retour, son navire avait fait escale à Sainte-Hélène et il avait pu rendre visite à l'illustre captif. Une fois en Angleterre, il fit le pari que Napoléon s'échapperait de l'île, et écrira même à Bathurst, en janvier 1819, pour vérifier s'il y était toujours !

Le 18 octobre, on finalisa la liste des domestiques qui devaient être renvoyés. Le choix se porta sur Santini, Rousseau et le plus jeune des deux frères Archambault. Ils embarquèrent le lendemain, avec Piontkowski, à bord du *David* en partance pour le Cap.

Le 20 octobre, la famille Bertrand quitta définitivement Huts Gate pour venir s'installer dans une maison située à 100 mètres environ de celle de Napoléon, et dans le périmètre de surveillance de Longwood. Ils allaient alors commencer à souffrir des mêmes restrictions que celles déjà imposées à leurs compagnons.

---

<sup>246</sup> *Lowe Papers*, ADD 20146, lettre d'O'Meara à Finlaison, 6 octobre 1816.

<sup>247</sup> *Lowe Papers*, ADD 20116, rapport de Lowe à Bathurst, 12 octobre 1816.

<sup>248</sup> C'est à présent l'île de la Réunion.

La comtesse de Montholon, elle, perdait une de ses servantes :

M<sup>me</sup> de Montholon n'a plus Esther Weise [Vesey] à son service. J'aimerais que vous permettiez à la dénommée Caroline Scott de la remplacer et de résider à Longwood.<sup>249</sup>

Esther entretenait une liaison avec Marchand, mais dut quitter son service dès qu'on apprit qu'elle était tombée enceinte. Marchand proposa de l'épouser, pour légitimer l'enfant, mais Napoléon s'y opposa :

« On ne manquera pas de dire dans les gazettes que c'est l'Empereur qui l'avait engrossée et qui l'avait fait ensuite épouser à son valet de chambre, suivant l'usage des grands seigneurs ; ce qui n'est rien à Paris le serait ici. »<sup>250</sup>

La précaution de Napoléon ne calma cependant pas les rumeurs :

O'Meara dit qu'on est persuadé dans l'île que M<sup>me</sup> de Montholon, n'ayant pas réussi, a pris Esther pour l'Empereur.<sup>251</sup>

Esther accoucha d'un garçon le 3 juin 1817. Marchand accepta la paternité. La mère et l'enfant se rendront fréquemment à Longwood, et la liaison du couple continuera. Esther donnera naissance à un deuxième garçon, le 18 avril 1821, mais, cette fois-là, personne ne légitimera cet enfant.

Caroline Scott, la remplaçante d'Esther Vesey, était une mulâtre dont le frère James était déjà au service de Las Cases. Comme toutes les servantes sur place, Caroline finira elle aussi par offrir ses faveurs.

Les Français renvoyés étaient porteurs de lettres clandestines et de présents à destination des familles en Europe. Hudson Lowe écrivit à Somerset, le gouverneur du Cap, pour le charger de les tenir à l'écart de tout contact avec l'extérieur. Il lui demanda de surveiller Piontkowski en particulier, à cause de sa position d'officier. Le navire arriva au Cap le 10 novembre, et aucun Français ne fut autorisé à débarquer, avant que leur résidence au « château » ne fût prête. Il s'agissait d'un bâtiment austère de forme pentagonale, inspiré des fortifications de Vauban, qui servira de modèle, au XX<sup>ème</sup> siècle, pour la construction du Pentagone à Washington.

Somerset exprima cependant à Hudson Lowe son inquiétude devant cette responsabilité inattendue :

Le 1<sup>er</sup> bataillon du 60<sup>ème</sup> régiment constitue la moitié de notre force militaire ici ; il est exclusivement composé d'Étrangers<sup>252</sup> qui ont presque tous servi sous la bannière de Bonaparte.

---

<sup>249</sup> *Lowe Papers*, ADD 20117, note de Montholon à Lowe, 3 novembre 1816.

<sup>250</sup> Bertrand, 390 AP25, op. cit., f. 14, 28 octobre 1816.

<sup>251</sup> Bertrand, 390 AP25, op. cit., f. 15, 30 octobre 1816.

<sup>252</sup> Le 60<sup>ème</sup> régiment était comparable à la Légion Étrangère en France.

Dans cette situation, Votre Excellence comprendra qu'une personne mal intentionnée disposerait ici d'un terrain propice pour mettre en œuvre ses projets.<sup>253</sup>

Pendant ce temps, à Longwood, Napoléon souffrait des dents, de la fièvre et du froid. Le 26 octobre, O'Meara envoya un bulletin à Hudson Lowe pour le prévenir de l'état fébrile du captif :

J'ai vu sir Hudson Lowe. Je l'ai informé de l'état de santé de Napoléon et lui ai dit qu'il attribuait ses maux à la violence du vent, à la situation exposée de Longwood et à la désolation du lieu. Il a exprimé le désir d'être déplacé soit aux Briars, soit de l'autre côté de l'île.

Son Excellence a répondu : « Le fait est que le général Bonaparte veut avoir Plantation House, mais la Compagnie des Indes Orientales ne consent pas à céder une aussi belle plantation à des Français qui détruiraient les arbres et abîmeraient les jardins. »<sup>254</sup>

Cette première altération de la santé du captif fut l'occasion pour le Gouverneur de préciser au docteur la façon de formuler un bulletin médical le concernant :

Il m'a averti que, en l'écrivant, je devais garder à l'esprit qu'il n'y a pas de lien entre la vie d'un homme et les dommages qu'il pourrait causer s'il venait à s'échapper, et que je devais me rappeler que le général Bonaparte a déjà été une malédiction pour le monde, et avait causé la perte de plusieurs milliers de vies humaines.<sup>255</sup>

Cette directive était volontairement confuse, mais le docteur avait bien compris ce que le Gouverneur attendait de lui. Il l'accusera plus tard de vouloir secrètement mettre un terme à la vie du captif ! Aussi, à l'encontre de ces attentes inavouées, n'hésita-t-il plus à sonner l'alarme sur la santé de son patient :

Le D<sup>r</sup> O'Meara dit à M<sup>me</sup> Bertrand qu'il a écrit il y a quatre jours au Gouverneur que l'Empereur n'est pas dans un état dangereux, mais qu'il peut à tout moment s'y trouver ; que le défaut d'exercice est mortel pour lui et qu'il regarde comme indispensable de lui accorder l'île ; qu'il croit l'Empereur menacé d'une hydropisie de poitrine<sup>256</sup>, ce qui est mortel, qu'il est sujet à un appauvrissement du sang.<sup>257</sup>

Après le premier départ de compagnons d'exil, Las Cases s'impatientait lui aussi de s'en aller. Car, depuis l'arrivée du Gouverneur et de son cortège de restrictions, Napoléon vivait le plus souvent en reclus. Sa santé et sa volonté de travail en étaient affectées au point qu'il ne conversait plus aussi

<sup>253</sup> *Lowe Papers*, ADD 20117, lettre de Somerset à Lowe, 12 novembre 1816.

<sup>254</sup> O'Meara, *Voice*, op. cit., 27 octobre 1816.

<sup>255</sup> O'Meara, *Voice*, op. cit., 5 novembre 1816.

<sup>256</sup> Aussi appelé œdème, il s'agit de liquides séreux qui s'accumulent et enflent un organe.

<sup>257</sup> Bertrand, 390 AP25, op. cit., f. 4, 12 novembre 1816.

fréquemment. De surcroît, le jeune Las Cases donna quelques signes de faiblesse, mais O'Meara et Baxter réussirent à le soigner et à le rétablir. Le malaise de Las Cases venait cependant d'ailleurs. Sa position vis-à-vis de ses compagnons d'infortune était devenue irréconciliable. Montholon et Gourgaud, qui l'avaient surnommé « le Jésuite » et « l'Extase », le raillaient continuellement, et étaient désormais rejoints par madame Bertrand depuis son emménagement dans l'enceinte de Longwood :

Après dîner, Montholon entre chez moi, il me dit qu'il n'est pas content de la manière dont Sa Majesté le traite, que Las Cases est un imbécile, qu'il a envie d'aller en France pour intriguer, c'est pour cela qu'il dit que son petit est très malade. [...]

Je vais voir M<sup>me</sup> Bertrand. Elle me redit que Las Cases et M [Montholon] etc.<sup>258</sup>

Seul Bertrand essayait de ramener tout le monde à la raison :

Bertrand m'assure que j'ai tort d'être mal avec Las Cases et veut me prouver qu'étant chambellan, il doit avoir le pas sur moi. Je combats cette prétention avec de justes raisons. [...] Dans aucun cas, moi militaire, je ne cèderai le pas à un chambellan qui n'est réellement qu'un valet titré.<sup>259</sup>

L'opportunité se présenta bientôt à Las Cases lorsque, le 13 novembre, le Gouverneur demanda le renvoi de son serviteur, James Scott, sous le prétexte qu'il connaissait l'île et pouvait donc être utile aux captifs pour opérer une évasion. Comme le serviteur devait se rendre en Angleterre, Las Cases lui confia des lettres clandestines, cousues dans les vêtements, donnant ainsi l'apparence de communications importantes. En fait, il s'agissait d'une lettre destinée à une amie, Lady Clavering<sup>260</sup>, et d'une autre à Lucien Bonaparte. Leur contenu n'avait rien de secret. Comme espéré, James se fit arrêter.

Le Gouverneur tomba dans le piège tendu, malgré l'avertissement préalable de Napoléon, car, voulant dissuader les captifs de telles tentatives, il décida cette fois de faire un exemple. Il se rendit à Longwood le 25 novembre avec un officier de police pour mettre Las Cases aux arrêts. Le « criminel » se trouvait en conversation avec Napoléon dans les jardins :

« Allez voir, mon cher, ce que nous veut cet animal. » Comme je m'éloignais déjà, il a ajouté : « Et surtout revenez promptement. » Et voilà pour moi les dernières paroles de l'Empereur. Hélas ! Je ne l'ai plus revu !<sup>261</sup>

<sup>258</sup> A.N. 314 AP30, *Journal de Gourgaud*, op. cit., 12 et 16 novembre 1816.

<sup>259</sup> Gourgaud, *Journal inédit*, op. cit., 18 novembre 1816.

<sup>260</sup> Française de la région d'Angers, elle avait employé Las Cases comme tuteur pour ses enfants, lorsqu'il était un émigré en Angleterre.

<sup>261</sup> Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, son arrestation le lundi 25 novembre 1816.

Cette arrestation créa la surprise à Longwood car personne n'avait été mis dans la confiance des intentions de Las Cases :

À cette époque, en effet, des moyens de correspondre avec le continent, dont Cipriani était le messager, étaient établis avec un négociant de l'île ; déjà des nouvelles avaient été données et reçues et il était plus prudent d'user de ce moyen car il pouvait très bien arriver que, sortant de Longwood, le mulâtre ne fût pas autorisé à s'embarquer.<sup>262</sup>

Comme les deux lettres de Las Cases n'avaient rien de confidentiel, il aurait dû les envoyer par le circuit officiel, sans prendre de risque. Il était clair qu'il avait agi ainsi dans la seule intention de se faire expulser :

Le docteur ne pouvait croire cela. Il avait vu monter à cheval le petit Emmanuel, que l'on emmenait quelque temps après son père : il lui avait demandé s'il était vrai qu'ils eussent remis des lettres à James, et qu'Emmanuel, en pleurant, avait dit : « Que voulez-vous, nous sommes dans une si horrible gêne ! »<sup>263</sup>

Le Gouverneur fit saisir tous les documents du Comte, pour éventer un éventuel complot d'évasion. Parmi ceux-ci se trouvait le journal qu'il tenait. Napoléon, qui n'en connaissait pas la teneur, s'en soucia :

L'Empereur me demanda si j'avais connaissance du Journal que tenait le comte de Las Cases. Je lui répondis que Saint-Denis, deux fois par semaine, passait quelques heures à le mettre au net et qu'il pouvait mieux que moi lui en dire le contenu : « Fais-le appeler, » me dit-il. Lorsqu'il fut entré l'Empereur lui demanda ce que contenait ce Journal. « Il renferme, » lui répondit Saint-Denis, « tout ce qui s'est passé de remarquable depuis l'embarquement à bord du Bellérophon et diverses anecdotes racontées par Votre Majesté. »  
« Comment le Gouverneur y est-il traité?... » - « Très mal. »<sup>264</sup>

Afin d'éviter des ennuis à Las Cases, Napoléon jugea bon de faire savoir au Gouverneur que ce journal était le fruit de sa propre dictée, et en réclama la restitution ! Mais, c'était trop tard car, dès le lendemain de l'arrestation, le Gouverneur avait fait ouvrir les scellés devant Las Cases. Quelle ne fut pas sa surprise, en parcourant les feuillets de ce journal, de lire le compte-rendu de tous ses entretiens houleux avec le captif ! Le Gouverneur l'interrogea vivement à ce sujet. L'auteur, plutôt gêné, proposa de changer les propos « incorrects »<sup>265</sup>. Le Gouverneur rapporta cette découverte :

La collection la plus importante est un journal de nature volumineuse où le comte Las Cases y a rapporté toute circonstance qui est arrivée au général Bonaparte depuis son départ de Paris jusqu'à ce jour, celui de son

---

<sup>262</sup> Marchand, op. cit.

<sup>263</sup> Gourgaud, *Journal inédit*, op. cit., 25 novembre 1816.

<sup>264</sup> Marchand, op. cit.

<sup>265</sup> *Lowe Papers*, ADD 20117, entretien entre Lowe et Las Cases, 29 novembre 1816.